



Scot toujours p. 4 et 5

Des négociations sont en cours pour graver dans le marbre le futur quartier Claudine-Guérin.

Le casse du siècle p. 8

Ils ont fait le rêve d'une banque accessible à tous... même aux braqueurs handicapés.

La preuve par l'image p. 18 et 19

Quand un photographe et un physicien confrontent leur rapport à l'image.

Pénibilité : le compte n'y est pas

Avancée sociale pour les uns, contrainte inutile pour les autres, le compte pénibilité mis en place le 1^{er} janvier 2015 semble avoir du mal à trouver sa place aussi bien auprès des salariés que des employeurs. p. 10 à 13



ENQUÊTE PUBLIQUE

Contournement Est : épisode 2

Le 7 janvier 2015, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a donné son feu vert à la poursuite du projet de contournement Est. Les études préalables à la déclaration d'enquête publique devraient débuter prochainement pour concilier les questions socio-économiques et environnementales.

PLUS D'INFOS sur le site : liaisona28a13.com



IMAGE: DREAL

CONFÉRENCE

Sur les rails

Pour défendre le transport public ferroviaire, le Comité de défense du triage de Sotteville-les-Rouen, le comité d'établissement SNCF et Convergence nationale rail organisent une conférence sur les atouts du train. Un mode de transport plus que jamais d'actualité, au service de l'économie, de l'emploi et de l'environnement.

RENDEZ-VOUS mercredi 18 février
à 18 heures à l'espace Georges-Déziré.
Entrée libre. Réservations au 02 35 02 76 90.



PHOTO: J.L.



BIBLIOTHÈQUES

Petits et grands écrans

Les tablettes numériques ont fait leur apparition au sein de la bibliothèque Elsa-Triolet. Elles sont utilisées pour l'accueil des classes et dans le cadre d'animations qui font le lien entre l'image sur petit et sur grand écran. À partir du mois d'avril, cette initiative s'enrichira d'une offre d'emprunt de liseuses, d'une mise à disposition de tablettes dans les espaces presse, jeunesse et musithèque et d'un nouveau portail numérique des bibliothèques de la Ville.



PHOTO: E.B.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Mode de scrutin 2015

Les 22 et 29 mars 2015, les élections départementales se dérouleront suivant un nouveau mode de scrutin. D'abord, il s'agira de renouveler l'ensemble des conseillers départementaux. Ensuite, le nombre de cantons en Seine-Maritime passera de 69 à 35. Enfin, les conseillers départementaux seront élus par binôme de sexe différent, pour chaque canton.

SCIENCES

Un nouveau labo au Madrillet

Le laboratoire d'analyses, d'études et d'expertises SGS Multilab Rouen inaugurerait en janvier une extension de ses locaux du Technopôle du Madrillet. Fondé à Rouen en 1878, SGS compte 1 650 bureaux et labos dans le monde et fait travailler 80 000 personnes.



PHOTO: E. B.

TRANSPORTS

Le chassé-croisé des négociations

Le 28 janvier 2015, des chauffeurs routiers parmi lesquels des représentants des syndicats CGT et CFDT se sont retrouvés autour du rond-point des Vaches et le long de la zone industrielle de la Poudrerie à Oissel, sans bloquer la circulation. Il s'agissait pour eux de signifier leur attente de revalorisation salariale à hauteur de 5 % tandis que le patronat n'est prêt à concéder que 1 à 2 %. Suite à ces rassemblements qui ont eu lieu à l'échelle nationale, le dialogue a pu reprendre dès le 29 janvier.

Les négociations sont toujours en cours.



À MON AVIS

Le code du travail attaqué

Le jeune banquier de chez Rothschild, qui fait désormais office de ministre de l'Économie du gouvernement de Monsieur Hollande, soutient ces jours-ci la loi qui porte son nom : la loi Macron.

C'est un empilement de plusieurs dizaines de mesures qui constituent autant de coups de boutoir contre le code du travail, les droits et acquis des salariés, les conditions de travail et de vie.

Certaines mesures ressortent plus que d'autres : l'extension du travail le dimanche dans les centres commerciaux, l'ouverture du transport interurbain aux autocars, une vague de privatisations dans le transport aérien et l'industrie pharmaceutique.

Une seule volonté domine : déréglementer encore plus le travail, étendre les contrats précaires, tirer les rémunérations et les salaires vers le bas.

C'est la France des petits boulots incertains et de la concurrence tous azimuts qu'organise ce ministre qui a déclaré en début d'année qu'il encourageait les jeunes à avoir envie d'être milliardaire ! Décidément, il n'est pas étonnant de voir que la droite et le Medef applaudissent ce gouvernement qui leur cède tout... Jusqu'à quand !

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller général



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com/CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Négociations autour du projet Guérin

Un document requestionne le projet de quartier Claudine-Guérin. Afin de prendre en compte à la fois les volets habitat et environnement du futur secteur, la Ville et la Métropole lancent une réflexion commune.

Les coulisses de l'info

La Ville a été contrainte par la loi de transférer sa compétence urbanisme vers la Métropole mais elle continue de se battre pour son développement urbain. Des négociations sont en cours pour défendre un projet patiemment préparé depuis quarante ans.

Ce sont quelques taches bleues et roses sur une carte. Elles sont légendées « réservoirs et corridors silicicoles » et désignent des terrains sableux, issus de dépôts de la Seine, où poussent la callune, une fausse bruyère à fleurs roses, et des pelouses rases. « Huit hectares d'un seul tenant, c'est rarissime à l'échelle de la région, explique Julien Buchet, du conservatoire botanique de Rouen. Ils justifient pleinement leur classement en zone à préserver. »

Le conservatoire botanique a rédigé le rapport scientifique qui a servi à l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le document qui, en l'état actuel, questionne le projet Claudine-Guérin et son potentiel de plusieurs milliers de nouveaux habitants sur la commune, à l'horizon 2030.

L'enjeu de ce rapport est réel. Il a en effet vocation à être intégré dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) qui planifie pour les vingt prochaines années le développement urbain à l'échelle de la métropole. La Ville examine donc de près les

attendus de ce schéma de cohérence écologique afin de s'assurer qu'il ne mettra pas en cause « le projet urbain municipal dont Guérin est l'élément structurant », comme le pointe Corinne Colonnier, la responsable du foncier municipal.

Or, actuellement, le Scot stipule en toutes lettres que les réservoirs et les corridors (mais dans une moindre mesure pour ces derniers) sont « à protéger sur le long terme de toute ouverture à l'urbanisation ». Le document n'y autorise que des occupations « n'altérant pas leurs qualités ». Une situation non altérante qui ne l'a pas toujours été par le passé (lire l'encadré « À savoir »).

Marges de manœuvre

Le maire, Hubert Wulfranc, a adressé un courrier au président de la Métropole, Frédéric Sanchez, dans lequel, « sans remettre en cause [...] les responsabilités bien comprises de chacun dans la préservation de la biodiversité », il relate une réunion avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) en octobre dernier. L'organisme avançait





Issu en bonne partie d'anciennes carrières, le site du futur quartier Claudine-Guérin s'étend sur 84 hectares entre la forêt, le Pré de la Roquette, le bois du Val l'Abbé et la rue des Fusillés.

PHOTO: E. B.

qu'il était possible de « maintenir les fonctionnalités » des réservoirs silicicoles sans impacter le projet de futur quartier.

En réponse, Françoise Guillotin, vice-présidente de la Métropole, assure elle aussi qu'il existe des « marges de manœuvre », notamment lors de la traduction de ces zones silicicoles à une échelle plus locale. Elle écrit au maire que l'objectif est maintenant « d'affiner les contours des réservoirs silicicoles, et si cela est possible de définir

les corridors correspondants ». Elle affirme également que, « s'il n'est pas explicitement mentionné en tant que tel », le projet Guérin compte bien « parmi les sites d'urbanisation future ». « *C'est un écrit constructif et relativement apaisant* », a réagi le maire. Tout n'est cependant pas encore joué. Plusieurs rounds de négociations et d'enquêtes publiques sont encore prévus avant l'adoption définitive du Scot, en juin prochain. ■



◀ Le projet Guérin est également impacté par une bande non constructible de 30 mètres en lisière de forêt. La Ville demande une approche plus équilibrée entre urbanisation et protection de la nature.

PHOTO: E. B.

À SAVOIR

Un passé bien peu écologique

Classé Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff), le secteur Claudine-Guérin est aujourd'hui un quartier semi-rural en bordure de forêt. Mais son sol, pour être remarquable du fait de ses pelouses sableuses et de ses landes à callunes, a un passé peu écologique. Au moins une décharge à ordures ménagères y est attestée jusque dans les années quatre-vingt, ainsi que deux casses automobiles. Des carcasses de voitures sont encore visibles en plusieurs endroits.

INTERVIEW

« Trouver le juste milieu »

Béatrice Besnard est ingénieure écologue et auteure du guide d'application du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Quel est l'intérêt écologique des pelouses sableuses et des landes ?

Ces habitats sont les refuges d'espèces végétales et animales dont la vie dépend de sols sableux, filtrants, secs, chauds, non enrichis en matière organique. Ces milieux, ces espèces ont une forte valeur biologique car ils sont en voie de disparition.

Les limites des réservoirs et des corridors silicicoles définis par le SRCE sont-elles arrêtées au mètre près ?

Les réservoirs s'appuient sur des espaces naturels ou exploités déjà identifiés pour leur intérêt écologique (espaces protégés, Znieff...) ; leurs limites sont souvent à l'échelle cadastrale. Les corridors correspondent à un zonage dans lequel il faut identifier, sur le terrain, les milieux supports à préserver : pelouses, chemins, friches, lisières...

La proximité de réservoirs est-elle compatible avec une urbanisation ?

Sur les franges urbaines, il faut trouver le juste milieu pour un aménagement durable, préservant et intégrant la biodiversité. Cela passe nécessairement par un partage de l'espace en reconsidérant la valeur de la nature.

INSERTION

Sur le bout de la langue

La Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief) accueille un atelier destiné aux femmes migrantes. L'acquisition du français les aide dans leur parcours professionnel.



Marie-Hélène de Carvalho aide les femmes migrantes à développer leurs compétences en français.
PHOTO : M.-H. L.

Elles échangent en italien, espagnol, arabe, turc ou roumain. Le profil de ces femmes migrantes change au gré des crises mondiales mais toutes ont le même désir : parler français pour trouver du boulot. « Certaines n'ont pas les bases pour accéder à une formation, d'autres ont besoin de clés pour s'orienter dans leurs recherches d'emploi », explique Marie-Hélène de Carvalho, formatrice au Comité d'action et de promotion sociales (Caps).

Karima Mohamed Taieb vient d'Andalousie, en Espagne. Elle lit et comprend le français mais a encore de la *vergüenza* à le parler,

53 %

Selon le Cici, sur 102 254 migrants signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI) en 2011, 53 % étaient des femmes. Les femmes représentent plus de la moitié des flux migratoires et sont de plus en plus diplômées.

comme elle dit, elle a un peu « honte » de faire des fautes. Elle voudrait travailler dans le secteur de l'aide à domicile et vient à la Mief pour vaincre cette *vergüenza* avant d'intégrer une formation à la Croix-Rouge. Dans la petite salle de la Mief, quand les mots ne viennent pas en français, c'est l'italien qui prend le dessus, traduit par Wafae El Ouazani ou Zakia Laouni, toutes deux arrivées d'Italie et, qui du fait de leur origine marocaine, maîtrisent déjà le français. « J'ai un peu perdu mon français », sourit néanmoins Zakia. Naturalisée italienne, elle s'exprime dans la langue de Dante depuis une dizaine d'années, en plus de l'arabe. Marie-Hélène de Carvalho veille toutefois à ce que le français s'impose à nouveau. « Certaines femmes ne parlent pas le français, même plusieurs années après leur arrivée en France, souligne-t-elle. La tentation est grande de rester dans sa communauté d'origine. »

Diplômées

Gonul, arrivée de Turquie depuis cinq ans, est dans cette situation. Son français est

bon mais pas assez fluide pour entamer un parcours vers la restauration collective. Si certaines de ces femmes migrantes ont un niveau d'étude modeste, d'autres, en revanche, ont le bac, voire plus, raconte la formatrice du Caps. « Le profil des migrantes a changé, elles sont diplômées et ne dépendent pas forcément d'un mari, certaines sont célibataires. »

Un rapport du comité interministériel de contrôle de l'immigration (Cici), publié en 2011, pointait que « les femmes représentent plus de la moitié des étrangers appelés à s'installer durablement en France. Elles jouent un rôle essentiel dans le processus d'intégration, notamment de leur famille et de leurs enfants, mais leur accès à l'emploi est plus difficile ». S'inscrivant dans le Pôle d'accompagnement des migrants (Pam), l'action du Caps accueillie par la Mief est proposée dans le cadre du programme régional d'intégration des populations immigrées (Pripi).

L'atelier est ouvert aux femmes « primo-arrivantes », les jeudis matin, à la Mief. ■

Le plaisir dans l'assiette

Du lundi au vendredi, tous les midis, les équipes de restauration municipale conçoivent et préparent près de 120 repas destinés aux Stéphanois retraités qui fréquentent les foyers restaurants.

AVANT DE S'EMPARER DE LEUR FOURCHETTE ET DE LEUR COUTEAU, les Stéphanois-es qui fréquentent les foyers restaurants Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon savent que le repas débute avec un stylo destiné à cocher les plats choisis. « *Nous proposons systématiquement deux menus.*

Le premier tend davantage à l'équilibre alimentaire tandis que le second est un peu plus gourmand. Dans tous les cas, les personnes peuvent piocher dans ces deux propositions pour concevoir leur menu idéal. Nous prévoyons aussi un menu régime, sans sel et sans sucre », explique Pascal Cauvin, responsable de la préparation des repas à la cuisine centrale. Dans les casseroles, les produits privilégiés par les services de la Ville permettent à la fois de manger bon et sain. « *Nous favorisons les circuits courts et bio et nous respectons la saisonnalité. Ainsi, la plupart des fruits viennent du Mesnil-sous-Jumièges. Idem pour les yaourts qui sont fermiers et les légumes qui sont issus de la filière des Défis ruraux* », précise Pascal Cauvin. Et pour éviter toute forme de lassitude, les cuisiniers

jouent à la fois sur la variété des aliments, des cuissons et des assaisonnements. « *De sorte que sur un mois, nous ne servons jamais deux fois le même plat.* »

Autant d'arguments qui séduisent les Stéphanois de tous âges. À 81 ans, Colette vient du Madrillet en voiture pour retrouver ses amis à Ambroise-Croizat. « *Et quand je ne pourrai plus le faire, je prendrai le Mobilo'bus.* » De son côté, Ghislain, 65 ans, a découvert le foyer restaurant depuis peu mais il a vite trouvé sa place. « *Je viens en fonction des menus. Ça me change*

de chez moi où je suis tout seul. Je me suis vite fait des amis. » Reine, 69 ans, a ses habitudes avec son amie Renée. « *Pour nous, c'est une sortie comme si nous allions au restaurant. On se sent comme des princesses.* » ■

Aliments, cuissons variés

MODE D'EMPLOI Foyer restaurant Geneviève-Bourdon, tour Aubisque, Le Madrillet. Tél. : 02 35 64 27 07. Foyer restaurant Ambroise-Croizat, 22 rue Pierre-Corneille. Tél. : 02 35 64 27 10. Du lundi au vendredi midi. Tarifs : 5,35 € pour les Stéphanois de plus de 60 ans et pour les retraités à partir de 55 ans, réduit à 4,45 € et 10,70 € pour les invités.



Convivialité et petits prix, deux bonnes raisons de fréquenter les restaurants municipaux.
PHOTO : M.-H. L.

COURRIER

Facteurs d'avenir ?

Une pétition des facteurs, soutenue par la CGT, dénonce le projet de déménagement du bureau de poste du Madrillet et des problèmes récurrents de distribution du courrier.

C'est sous la formule « Facteur d'avenir » que la direction nationale réorganise les tournées et les missions des facteurs. Une réorganisation invoquée pour parer à une baisse de 6 à 7 % chaque année, selon la direction du courrier Haute-Normandie, mais qui n'a pas empêché que seize tournées réparties sur dix quartiers stéphanois n'aient pas été distribuées, entre le 26 décembre et le 3 janvier. « *Nous sommes trop serrés en personnels* », déplore un facteur syndiqué à la CGT. « *Nous avons dû faire face à des absences inopinées en période de congés*, se défend la direction régionale. *L'engagement de La Poste est de ne jamais laisser une tournée non distribuée deux jours de suite, nous nous y sommes tenus.* » Au manque de facteurs, s'ajoutent des temps de distribution qui « débordent » ceux évalués par la direction. « *La direction minimise les durées et fixe des objectifs non réalisables* », proteste le représentant syndical. « *Les temps sont calculés à l'échelon national* », botte en touche la direction régionale... Ces durées de distribution recalculées servent d'argument à La Poste pour rallonger les tournées. Cela s'appelle la « sécabilité », un principe qui consiste à répartir une tournée entre différents facteurs. Au final, il y a moins de facteurs que de tournées... « *Qu'on ait trois ou une seule lettre à mettre dans la boîte, le geste reste le même* », plaide pourtant le facteur, avant de conclure : « *Nous savons que les futures tournées seront ingérables* ». Le facteur d'avenir a du souci à se faire...

ATELIER

Dans la peau du python



PHOTO : LA LANGUE ÉCARLATE

La metteuse en scène Héléne Mathon anime « Voulez-vous jouer avec moi ? », un atelier d'interprétation théâtrale autour de l'adaptation de *Gros-Câlin*, le roman d'Émile Ajar dans lequel le personnage s'éprend d'un... python. L'animal à sang pas si froid sera au cœur de l'atelier, sous le nom de Gros-Câlin, cet animal sorti, en 1974, du bestiaire drôlatique d'un écrivain à plusieurs identités. Car comme le python, l'écrivain Romain Gary a connu plusieurs mues. Émile Ajar sera l'une des peaux dans laquelle il signera le roman *Gros-Câlin*, que le groupe La Langue écarlate a adapté et présentera, le lendemain même de l'atelier, sur les planches stéphanoises. C'est donc dans le drôle de sillon de ce Gary-Ajar que la metteuse en scène (photo) invitera les participants à serpenter dans la peau d'un personnage, qu'ils aient ou non l'expérience de la scène. « Nous travaillerons sur la posture corporelle, sur le langage, le ton de la voix, explique-t-elle. Nous verrons comment cette complexité de la posture peut devenir source de liberté. »

ATELIER « Voulez-vous jouer avec moi ? » avec Héléne Mathon, groupe La Langue écarlate, mardi 9 mars à 19 heures au Rive Gauche, 8 €. Tél. : 02 32 91 94 94.

Le tournage a mobilisé 22 personnes, amateurs et professionnels, tous bénévoles.

PHOTO : ACSH



HANDICAP

Rêve en accès libre

Trois associations ont réalisé un court-métrage décalé dans l'espoir de relancer le débat de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

DANS UN MONDE IDÉAL, LES PERSONNES HANDICAPÉES SERAIENT REGARDÉES POUR CE QU'ELLES SONT ET NON POUR LEUR DIFFÉRENCE, l'accessibilité aux lieux publics ne serait pas une contrainte mais un choix de vie en société...

En attendant que ce beau rêve devienne réalité, l'Association du centre social de La Houssière, la compagnie de la Pleine Lune et l'association Culture et nature ont décidé d'apporter leur contribution en réalisant un court-métrage qui bouscule les esprits et les codes. « Nous souhaitons traiter le sujet du handicap de manière décalée et surtout avec de l'humour parce que les approches moralisatrices et bien-pensantes ne sont pas forcément les plus efficaces pour faire passer le bon message », explique Martin-James Vanasse, le directeur artistique de la compagnie Pleine Lune. « Sans trop risquer de gâcher le plaisir de découvrir la chute du film, on peut quand même dire que nous avons choisi de mettre en scène des personnes handicapées dans une situation assez inattendue et pour le moins percutante. » En effet, quand des braqueurs

décident d'investir une banque en fauteuil roulant, les obstacles ne sont pas forcément ceux auxquels on peut s'attendre.

Pour préserver cette ambition de liberté sur le fond et sur la forme, il a fallu passer par un auto-financement, mais sans jamais rogner sur la qualité du film. « Chacun a ramené son matériel pour les prises de vue et pour le son. Nous avons pu ainsi rassembler une équipe de professionnels et d'amateurs ultra-motivés

et ça se ressent aussi bien dans la qualité de l'image, du scénario et du jeu », explique Guillaume Machado qui a piloté le tournage au sein de l'ACSH. Au générique, Gilles Sorin n'a pas de mention spéciale même

si il est le seul acteur handicapé du film. « Je trouve l'approche de Martin-James Vanasse culottée mais après tout c'est peut-être la meilleure manière de sortir de la rengaine des vœux pieux. L'essentiel reste de faire sauter une bonne fois pour toutes les barrières entre les handis et les valides... quelle que soit la méthode. »

Argument choc

À VOIR Le film *La roue tourne* est visible sur le site de l'Association du centre social de La Houssière : acsh.unblog.fr

CHOK MUAY THAÏ

Un visa pour la Thaïlande

Pépinière de champions d'envergure nationale, le club Chok muay thaï est désormais connu et reconnu jusqu'en Thaïlande parmi les meilleurs compétiteurs au monde.

XAVIER LLORCA, L'ENTRAÎNEUR DU CHOK MUAY THAÏ, N'EST PAS DU GENRE À PERDRE SON TEMPS et à baisser la garde. En six ans à peine, il a réussi avec toute son équipe à hisser le club stéphanois au rang des meilleurs à l'échelle régionale et nationale. « *Nous comptons aujourd'hui près de 120 licenciés avec en particulier cette année un grand nombre d'enfants, âgés de 6 à 14 ans. Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Les grands frères attirent les petits frères et puis les parents se laissent aussi tenter par les enfants.* » L'esprit familial du club pourrait en déconcerter certains mais il coïncide avec une réelle intention. « *Nous voulons casser cette image de sport de voyou. Chacun peut trouver sa place chez nous, y compris les moins aguerris et les femmes.* »

Un manque de partenaires

L'autre élément qui participe de la renommée du Chok muay thaï tient au niveau de ses compétiteurs avec notamment Gaëtan Dambo qui a décroché l'année dernière le titre de champion de France professionnel en moins de 72 kg. « *Ce qui manque malgré tout, c'est plus d'adversaires de haut niveau pour que nos meilleurs éléments progressent. Nous souffrons d'un manque de partenaires qui puissent constituer pour eux une vraie confrontation.* » C'est sans doute une des



Hommes, femmes, enfants... chacun peut trouver sa place au club.

PHOTO: L. S.

raisons pour lesquelles Naïm Louzoulo, Paul Debooser et Gaëtan Dambo ont décidé de passer quelques mois dans un centre d'entraînement en Thaïlande et de se lancer dans l'aventure des combats professionnels au cœur du temple de ce sport de combat. « *Il faut tenir le niveau et le rythme avec un combat tous les quinze jours. Mais c'est une expérience à vivre. Je ne m'en mêle pas trop. Je les suis, je leur donne quelques conseils*

mais je les laisse vivre cette expérience pleinement », confie Xavier Llorca.

Dans le même temps, la relève est en train de se constituer au sein du club avec pas moins de neuf compétiteurs champions de Normandie dans toutes les catégories, depuis les poussins jusqu'aux seniors. ■

PRATIQUE Chok muay thaï, lieux d'entraînement : gymnase Joliot-Curie et Cosum, parc omnisports Youri-Gagarine. Tél. : 06 71 81 82 41.

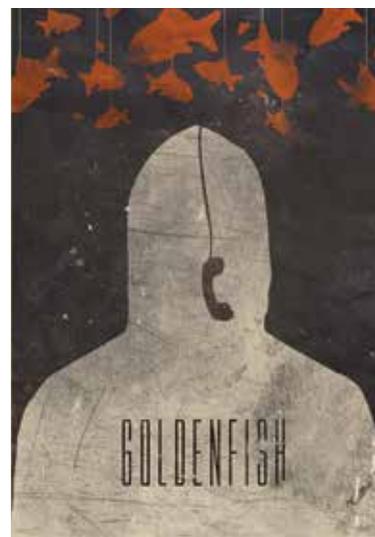


PHOTO: M.-H.L.

CINÉMA

Un poisson... en or

Laure Goyer, une Stéphanoise de 18 ans, et des camarades du BTS audiovisuel du lycée Pierre-Corneille à Rouen ont remporté à Cannes le Short d'or 2015, pour leur court-métrage intitulé **Goldenfish**. Ce premier prix du festival de courts-métrages Tous en short, réservé aux étudiants de BTS audiovisuel, était présidé par Niels Tavernier. Laure est créditée au générique en qualité de maquilleuse, mais elle est également l'auteure de l'affiche du court-métrage. « *J'aime toucher à tout* », explique-t-elle. Le thème du festival était « à l'envers ». Le film de douze minutes, réalisé par Robin Deriaud, raconte l'histoire d'un jeune victime d'une amnésie antérograde. « *C'est une histoire montée dans le désordre, ça montre ce que peut être une vie sans souvenirs.* » Le film, dont la qualité a peu à envier aux pros, s'est fait sans financements, « *à la débrouille* », sourit la lauréate.



AFFICHE: LAURE GOYER

Selon le gouvernement, près de 5 % des salariés du privé bénéficient dès 2015 des mesures prises pour compenser l'exposition à des conditions de travail pénible.
PHOTO: E. B.

Le casse-tête de la pénibilité

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte pénibilité s'applique aux salariés exposés à des conditions de travail difficiles. Mais ce dispositif peine à mobiliser les entreprises.

Présentée par le gouvernement comme une mesure phare de la loi du 20 janvier 2014 relative à la réforme des retraites, le compte pénibilité est censé accorder à certaines catégories de travailleurs les droits qui leur avaient été refusés lors des réformes précédentes. Depuis le 1^{er} janvier 2015, quatre facteurs ont été retenus qui comprennent le travail de nuit, le travail en équipes successives alternantes, le travail répétitif et le travail en milieu hyperbare*. Six autres critères devraient s'appliquer à partir de janvier 2016 parmi lesquels le bruit, les postures

pénibles ou les températures extrêmes. En fonction de son degré d'exposition à ces différents facteurs, chaque salarié cumule ensuite des points qui lui permettent d'accéder à des formations, à du temps partiel ou à un départ à la retraite anticipée.

« Un dispositif licorne »

Sur la copie, le dispositif paraît coïncider avec un réel progrès social et pourtant le sujet suscite encore bien des interrogations aussi bien du côté des employeurs que du côté des salariés. Maxence Cothin, gérant de l'entreprise stéphanaise de couverture,

Les coulisses de l'info

Trop complexe pour les uns, pas à la hauteur des besoins pour les autres, le compte pénibilité concentre aussi bien les critiques des salariés que des employeurs. Et si ce nouveau dispositif n'était qu'un moyen de faire passer la pilule de la réforme des retraites ?



zinguerie et isolation Crivelli, tranche en invoquant un dispositif « licorne ». « *Tout le monde en parle mais personne ne sait concrètement à quoi cela ressemble. Pour moi, ce compte pénibilité se résume essentiellement à deux choses : une usine à gaz et un surcoût pour les chefs d'entreprise.* » Pour Frédéric Bérard, secrétaire général de la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de la Seine-Maritime, « *le défaut majeur du dispositif est qu'il est quasiment impossible de faire un pointage juste des facteurs de pénibilité dans les entreprises artisanales où le chef d'entreprise est lui-même sur les chantiers en train de travailler.* » Au-delà, Frédéric Bérard ne cache pas que le compte pénibilité pourrait encourager des pratiques certes légales mais peu favorables à l'emploi. « *Dans le bâtiment, les grands groupes font peser la pression sur les artisans et les petites entreprises en sous-traitance. Dans un tel contexte, les employeurs pourraient être tentés de faire appel à des travailleurs détachés* [N.D.L.R. : lire aussi le dossier du

Stéphanois 192 paru le 9 octobre] *pour ne pas avoir à s'embarrasser du compte pénibilité.* »

Du côté des syndicats, Jacques Perret, secrétaire général de l'Union régionale construction bois-CFDT de Haute-Normandie, ne cache pas sa déception. « *Nous attendions mieux. Les compensations ne sont pas à la hauteur des besoins. Pour les salariés qui ont plus de 40 ans et qui sont déjà cassés, la compensation sera quasi nulle. Ils n'auront jamais le temps de cumuler suffisamment de points pour prétendre à une retraite anticipée.* »

La pression sociale

Dans un autre secteur d'activité, le transport et la logistique pourraient aussi être impactés par la mise en œuvre du compte pénibilité, en particulier dans le champ du travail de nuit. Mais le nouveau dispositif ne semble pas faire partie des priorités des salariés qui sont davantage préoccupés en ce moment par le maintien de l'emploi et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Jean-Louis Delaunay, secrétaire général CGT du secteur à Montreuil, reconnaît que pour lui « *l'urgence c'est d'abord de faire réévaluer la grille des salaires* ».

Un propos relayé du bout des lèvres par le responsable national des ressources humaines du groupe de transport Stef qui tranche de manière lapidaire : « *Le compte pénibilité ? C'est trop tôt pour répondre.* » D'une manière générale, les agences de transports stéphanoises interpellées sur ce sujet, parmi lesquelles les transports Perrier, Schenker ou Geodis Calberson, renvoient sur les directions régionales ou nationales qui sont elles-mêmes peu enclines à révéler le contenu des accords en cours de négociation avec les représentants du personnel et les syndicats. Il faut se contenter de déclarations à l'emporte-pièce sur le mode : « *La réflexion est engagée depuis longtemps et elle va se poursuivre dans les prochains mois.* »

▲ À partir de janvier 2016, chaque salarié exposé à un risque aura la possibilité d'activer un compte personnel en ligne sur le site preventionpenibilite.fr
PHOTO: J. L.

À SAVOIR

Un fonds de pénibilité

La loi du 20 janvier 2014 a institué un fonds pénibilité destiné à financer les droits auxquels chaque salarié exposé à des risques peut prétendre. Ce fonds est financé par des cotisations dues par les entreprises entrant dans le champ du compte pénibilité ainsi que par une cotisation additionnelle due par les entreprises dont les salariés sont exposés au-delà des seuils fixés. Les taux variables vont de 0,01 % à 0,1 % de la masse salariale en 2015 et pourraient atteindre 0,2 % en 2017.

Pour toute question relative au compte pénibilité, il suffit de contacter le 36 82 du lundi au vendredi de 8 à 17 heures.

La carotte et le bâton

Le dernier point de discord qui rassemble une grande partie des employeurs est lié à la cotisation à laquelle est associé le compte pénibilité (lire ci-contre). En contrepoint, Georges Decker, directeur de l'unité territoriale de Seine-Maritime de l'inspection du travail, insiste sur l'aspect incitatif de cette démarche qui permet justement d'articuler le compte pénibilité avec un volet prévention. « *Le concept est simple : plus les employeurs s'investiront pour que leurs salariés travaillent dans de bonnes conditions, moins la cotisation sera élevée.* » ▶

Au-delà du registre réglementaire, il apparaît rassurant de constater que certaines entreprises ont choisi de s'emparer de la question de la pénibilité sans attendre qu'une loi leur impose de le faire. C'est le cas, de l'imprimeur Iropa, installé sur le Creaparc de la Vente Olivier. Aujourd'hui, l'amélioration des conditions de travail est plus qu'une mission pour Laurent Crevel, le directeur général du site. « Nous avons même créé un emploi en CDD pour être à 100 % sur ce sujet durant les six prochains

mois. Nous avons la chance d'être dans une industrie où on a de belles solutions pour limiter l'exposition aux risques, grâce notamment à l'usage d'encre bios. »

Isabelle Marivoët, adjointe au directeur de production, conclut à sa manière en expliquant qu'« une réflexion en amont permet de ne pas subir sur l'instant. Chez Iropa, le sujet est intégré dans toutes les pratiques depuis la fabrication jusqu'à la diffusion ». ■

***HYPERBARE** : se dit d'un espace dont la pression est supérieure à la pression atmosphérique.

Le grand bluff

Et si au-delà de toutes les critiques qu'il génère, le compte pénibilité constituait avant tout un recul social ? Les représentants de l'inspection du travail et de la santé au travail ne cachent pas leurs inquiétudes.

Le compte pénibilité n'était pas encore en place que le gouvernement ne cessait de promettre dès le mois d'octobre 2014 des assouplissements pour « faciliter » sa mise en œuvre. De leur côté, les spécialistes de la législation du travail et du risque professionnel s'inquiètent de la mise en place d'un dispositif qui risque de rogner sur les acquis censés protéger les salariés exposés à des risques professionnels.

Christine Daigurande, ingénieure conseil à la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Normandie (Carsat), confirme que la réglementation du code du travail constitue déjà un cadre qui s'applique à tous. « Le compte pénibilité en revanche présente plusieurs incohérences. Je pense par exemple au seuil retenu pour l'exposition au bruit qui

se révèle déjà lésionnel. À ce niveau, on est déjà dans la pathologie. Au-delà, nous regrettons que la notion de pénibilité soit limitée à une prise en charge individuelle. Alors que dans notre esprit, il faudrait pouvoir échanger à un niveau plus collectif au sein de chaque entreprise. Il faudrait recenser des groupes homogènes d'exposition et puis examiner les contraintes et recenser ce que les salariés ressentent. Le compte pénibilité aurait pu ainsi servir d'outil de dialogue social. Car l'objectif est de faire disparaître le risque et pas seulement de le coter. »

Au-delà des failles que semble présenter le compte pénibilité, Gérald Lecorre, inspecteur du travail à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la



consommation, du travail et de l'emploi de Haute-Normandie (Direccte), pointe un risque plus insidieux. « La mise en œuvre des fiches d'exposition en 1995, 2001 et 2003 a représenté un authentique progrès. »

Ce document permettait notamment aux salariés qui avaient été exposés à des produits cancérogènes comme l'amiante de faire reconnaître bien des années plus tard un cas de maladie professionnelle. « Avec le compte pénibilité qui gère la

problématique du risque sur un modèle compensatoire, certaines entreprises pourraient être tentées d'abandonner ces fiches qui les exposent à des réparations extrêmement coûteuses. » Une fois encore, Gérald Lecorre confirme que les outils juridiques existent

Un risque peut en cacher un autre



déjà pour limiter l'exposition au risque des salariés. « Dans le secteur du bâtiment, il est possible d'arrêter un chantier sur une simple décision administrative. De la même manière dans le secteur de la logistique, la loi prévoit déjà qu'il est obligatoire de faire usage d'un transpalette électrique dans le cadre d'utilisations régulières. »

« La coordination doit se faire »

Refusant d'opposer le code du travail et les autres dispositifs de prévention ou de réparation, Georges Decker, directeur de l'unité territoriale de Seine-Maritime de la Direccte, souligne d'emblée que l'inspection du travail n'est pas l'organisme de contrôle pour le compte pénibilité mais que cela ne l'empêchera pas de continuer à intervenir avec les représentants du personnel. « Dans

▲ Les vingt premiers points cumulés dans le cadre du compte pénibilité seront exclusivement destinés à être convertis en formations spécifiques pour la prévention des risques.

PHOTO : E. B.

ce cadre, nous aurons à connaître des éléments en lien avec l'application du compte pénibilité et nous aurons à prévoir le travail de coopération et de partenariat avec aussi la Carsat, la caisse d'assurance retraite. Je reste persuadé qu'il y a complémentarité entre les applications du code du travail et du compte pénibilité. Cette coordination doit se faire dans l'intérêt de tous. » ■

ENTRETIEN

Jean-Baptiste Hervé

Cet ergonome exerce au sein de l'agence Syndex, expert auprès du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Un outil fondamental que le Medef a pourtant proposé de supprimer le 28 octobre 2014 au profit de « conseils d'entreprises » aux prérogatives réduites.

En quoi le CHSCT participe-t-il à lutter contre la pénibilité ?

Quand un événement indésirable a lieu dans une entreprise, qu'il s'agisse d'un accident, d'une maladie, d'un suicide, le CHSCT est en mesure d'intervenir. Dès lors, il y a obligation pour l'employeur d'évaluer les facteurs qui ont contribué à cette situation. Le CHSCT dispose d'un pouvoir d'investigation. Mais nous restons toujours dans le cadre du travail sans jamais investir le champ de la vie privée. De mon côté, j'interviens pour permettre au CHSCT de rendre un avis motivé. L'entreprise peut le suivre ou non mais en cas de nouvel incident, il y a faute inexcusable de l'employeur, régie par l'article L.452-1 du code de la sécurité sociale, qui permet à la victime d'accéder à une indemnisation complémentaire.

Quel regard posez-vous sur le monde du travail aujourd'hui ?

Je constate que la tension de l'entreprise se focalise de plus en plus sur le salarié fragilisé et non pas sur ce qui fragilise le salarié. Le CHSCT joue donc son rôle quand il fait en sorte d'amener les patrons sur un domaine où ils craignent d'aller : le travail. Je m'efforce d'inviter les gestionnaires à se poser des questions aussi sur le domaine de la prévention. Selon moi, la prévention revient d'abord à agir sur le travail grâce au retour d'expérience. La démonstration doit se faire à partir du savoir des salariés parce qu'ils sont les mieux placés pour savoir comment éviter le risque. Avec ses moyens, le CHSCT tente donc de rendre audible ce qui est inaudible par la direction de l'entreprise.

Élus communistes et républicains

Saigné à blanc depuis des années par les plans d'austérité imposés par la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, avec la complicité des gouvernements européens, le peuple grec s'est prononcé pour une rupture avec les politiques économiques et budgétaires qui l'ont trop longtemps asphyxié en portant Syriza à la tête du pays.

Parti de gauche de transformation sociale, Syriza a fait voler en éclats la chape de plomb libérale imposée par les partis politiques de droite et de la gauche socialiste qui se sont succédé au pouvoir. Ralliés de la dernière minute à Syriza, les dirigeants du Parti socialiste français, dont certains avaient pris fait et cause pour la droite grecque, feraient bien de s'inspirer des premières mesures du nouveau gouvernement grec : renégociation de la dette publique illégitime, augmentation du salaire minimum de 165 euros et des retraites des plus faibles, arrêt des privatisations, réintégration de plusieurs milliers de fonctionnaires, accès gratuit aux soins et à l'électricité pour les plus démunis...

C'est la même démarche qui guide l'action des élus communistes et de leurs partenaires du Front de gauche.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

C'est la période de vœux à sa famille, aux amis, aux voisins, aux collègues. Pourtant, tout n'est pas propice à la joie tant les difficultés et les menaces sociales pèsent sur la population française et européenne. La loi Macron par exemple, soutenue par la droite et le Medef, qui va déréglementer encore le droit du travail, notamment le dimanche.

Mais des espoirs se font jour. En Espagne avec Podemos et maintenant en Grèce depuis la victoire de Syriza ! Ces mouvements politiques de gauche en plein essor contestent l'austérité et ses graves conséquences dans le quotidien des populations.

Les Grecs ont choisi le chemin du refus du chaos engendré par l'Europe qui a conduit au chômage de masse, à la misère et au recul social sans précédent. Ainsi la victoire d'une gauche unie contre l'austérité imposée par la finance ouvre un nouvel espoir.

N'ayons pas peur. Soutenons ce choix de changement : il n'y a pas de fatalité à la résignation. Unis et déterminés, nous pouvons beaucoup dans notre pays. Une autre politique est possible qui réponde aux besoins sociaux des populations, contre la misère et le chômage.

Tous ensemble nous serons plus forts !

elus.droitsdecite.ensemble.ser@gmail.com

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

2015 doit être une année décisive contre le changement climatique, première grande injustice mondiale car les plus pauvres en subissent les pires conséquences. Les 196 pays réunis à Lima sont parvenus à un compromis contre le réchauffement. Ce texte clarifie les bases de l'accord qui sera proposé par la France à Paris en décembre 2015 sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

Le travail à accomplir d'ici là ne doit pas être sous-estimé : les efforts de réduction de CO² d'ici 2020 et le financement du « fonds vert » au-delà de cette échéance ne peuvent plus être éludés. Les actions contre le dérèglement climatique ne sont pas encore compatibles avec une trajectoire limitant le réchauffement de la planète à +2 degrés d'ici la fin du siècle.

La France et l'Europe doivent déployer leur volonté politique pour convaincre tous les États, surtout la Chine et les États-Unis, d'être à la hauteur de l'enjeu. Il faut aussi permettre aux collectivités locales, par des aides massives pour des investissements durables, de participer activement à cet objectif. C'est bon pour la planète ! C'est aussi bon pour l'emploi !

Permanence de vos élus socialistes : 02 35 65 27 28 / ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

En Grèce, la victoire électorale de Syriza marque le rejet par la population de l'austérité imposée par les gouvernements de gauche comme de droite et par l'Europe capitaliste. La mobilisation et l'organisation du peuple grec et la solidarité active des peuples d'Europe sont à l'ordre du jour. C'est la seule manière de répondre aux énormes défis qui l'attendent. Les syndicats, les organisations de jeunesse et tous les partis au service des exploités doivent se prononcer pour un programme élémentaire de survie contre la politique de l'Union européenne. La population grecque doit prendre son sort en main en créant des comités de mobilisation dans les quartiers, sur les lieux de travail.

Les travailleurs d'Europe et de France ont une responsabilité directe. Mobilisons-nous pour que les gouvernements Hollande, Merkel et toute l'Union européenne acceptent l'annulation de la dette grecque et que les « pertes » engendrées par cette décision soient à la charge des banques. Faisons converger nos propres luttes contre Hollande, contre l'austérité, contre la loi Macron qui casse le code du travail et les acquis du mouvement ouvrier, avec celles des travailleurs de Grèce et de toute l'Europe.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Stationnement alterné



La majorité des 130 km de voirie de la ville est soumise au stationnement alterné. Du 1^{er} au 15 du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue et du 16 jusqu'au dernier jour du mois, il est autorisé du côté pair. Les rues ne possédant pas de marquage au sol et qui n'ont pas d'interdiction de stationner sont concernées par le stationnement alterné. Selon le code de la route, le changement de côté doit se faire entre 20 h 30 et 21 heures, le dernier jour de chaque période et surtout pas le lendemain matin. Outre le fait de réguler la vitesse, le stationnement alterné permet le passage des balayeuses deux fois par mois. Le non-respect de cette réglementation expose le propriétaire du véhicule à une amende de 17 euros et peut entraîner une mise en fourrière. Rappelons également qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs, même à cheval.

COMMERCES ET SERVICES

LE BISTROT JEM'S LABELLISÉ

Le Bistrot Jem's, situé 2 avenue Olivier-Goubert, vient d'être labellisé « Normandie qualité tourisme ». Ce label reconnaît le savoir-faire de Sylvain Roques et Jean-Louis Vouin et la qualité des produits utilisés.

TÉL. au 02 76 78 87 28.

Internet pour les seniors

Le service vie sociale des seniors propose des cours particuliers d'initiation internet pour les retraités. Les séances hebdomadaires ont lieu à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat et au foyer Geneviève-Bourdon, du mardi au jeudi. Que vous soyez équipé ou que vous ayez envie d'acheter un ordinateur, une animatrice vous aidera à vous familiariser avec l'outil informatique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
au 02 32 95 93 58.
Inscriptions au trimestre : 18 €.



PHOTO: J.-L.

ENSEIGNEMENT

INSCRIPTIONS SCOLAIRES JUSQU'AU 31 MARS

Les inscriptions scolaires pour les entrées en maternelle et en cours préparatoire ont commencé lundi 2 février, et non plus début mars comme c'était le cas habituellement, et se termineront mardi 31 mars.

L'accueil du service des affaires scolaires et de l'enfance en mairie est fermé et, désormais, les inscriptions scolaires s'effectueront exclusivement à l'accueil de l'hôtel de ville et à la Maison du citoyen.

RENSEIGNEMENTS au 02 32 95 83 83.

COLLECTE

DÉCHETS VERTS

La prochaine collecte mensuelle des déchets verts aura lieu vendredi 13 février.

HORAIRES

BIBLIOTHÈQUES-LUDOTHÈQUE

Les horaires d'ouverture des bibliothèques et ludothèque sont modifiés pendant les vacances d'hiver, du mardi 24 février au samedi 7 mars.

- Bibliothèque **Elsa-Triolet** ouverte mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30 et samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque **Georges-Déziré** ouverte mercredi de 14 heures à 17 h 30 et jeudi de 15 à 19 heures.
- Bibliothèque **Louis-Aragon** ouverte mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
- **Ludothèque** ouverte mardi de 14 à 18 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Reprise des horaires habituels mardi 10 mars.

RENSEIGNEMENTS au 02 76 78 87 28.

Agenda

DROITS ET DÉMARCHES

MARDI 10 FÉVRIER

Collectif solidarité

Le collectif solidarité tiendra une permanence à partir de 18 heures, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris.

► Tél. : 06 33 46 78 02 ou collectifsolidariteser@gmail.com

LUNDI 16 ET JEUDI 26 FÉVRIER

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Prochaines séances lundi 16 février de 16 h 30 à 18 heures, centre médico-social rue Georges-Méliès, et jeudi 26 février de 17 heures à 18 h 15, centre médico-social 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

ENSEIGNEMENT

JEUDI 5 ET VENDREDI 6 MARS

ESIG'étais ingénieur(e)?

Les lycéens en terminale S ou STI2D peuvent venir passer deux jours à l'école d'ingénieurs Esigelec. Ils découvriront ce que l'école propose en informatique, robotique, ingénierie biomédicale, énergie, développement durable, ingénierie d'affaire, ingénierie finance...

► Inscriptions obligatoires au com@esigelec.fr

LOISIRS

VENDREDI 13 FÉVRIER

Loto



Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un loto à la salle festive à 20 heures. Ouverture des portes à 18 h 30.

► Renseignements au 06 65 52 98 86.

JEUDI 19 FÉVRIER

Belote

L'Association du centre social de La Houssière organise un tournoi de belote à 19 heures à l'espace Célestin-Freinet. Gratuit.

► Renseignements au 02 32 91 02 33.

SENIORS

DU 24 AU 30 JUIN

Voyage dans le Pays basque

L'Union nationale des retraités et personnes âgées organise son voyage annuel du 24 au 30 juin. Destination le Pays basque.

► Inscriptions dès maintenant au 02 35 66 46 21 ou 02 35 66 53 02.

DU 23 AU 27 FÉVRIER

Goûters

Les goûters se dérouleront à la salle festive à partir de 14 h 30 et seront animés par l'orchestre Nevada. Les inscriptions auront lieu lundi 9 février au foyer Ambroise-Croizat de 14 heures à 16 h 30, mardi 10 février au centre socioculturel Jean-Prévoist de 9 h 30 à 11 h 30, mercredi 11 février au centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet de 9 h 30 à 11 heures et jeudi 12 février au centre socioculturel Georges-Brassens de 9 h 30 à 11 heures. Les retraités devront se munir de la carte du service animation.

► Renseignements au 02 32 95 93 58.



CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 19 FÉVRIER

Charlotte de Maupéou

Union des arts plastiques

Les peintures de Charlotte de Maupéou témoignent d'une œuvre forte et singulière gardant de son expérience londonienne une poésie décalée.

► Hall d'entrée de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 20 FÉVRIER

L'école, civilisations et république

Pendant des millénaires, les sociétés ont eu pour préoccupation d'assurer la transmission des savoirs indispensables à la survie de chaque communauté.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Paroles de Stéphanois

Confidences de jeunes Stéphanois. À travers un geste, un regard, un mot, sont dévoilés des moments de complicité, de partage où tolérance et solidarité règnent en maîtres. Projet mené par Olivier Gosse et Loïc Seron.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Renseignements au 02 32 95 83 68.

DANSE

MARDI 10 FÉVRIER

Sens Yan Raballand



Sens ouvrira une nouvelle fenêtre sur la danse de Yan Raballand. Poursuivant sa recherche sur l'écriture du geste, il prend comme point de départ une œuvre littéraire de Francis Ponge, *La promenade dans nos serres*. Saisi par le rythme et la musicalité de cette langue précieuse, il compose en s'en inspirant un solo, un duo et un trio.

► 20 h 30. Le Rive Gauche.

Billetterie : 02 32 91 94 94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 7 FÉVRIER

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial à déguster autour d'un café où chacun vient avec ses coups de cœur ou ses envies de découverte!

► 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet.

Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES MUSICAL

VENDREDI 13 FÉVRIER

Sur les traces du I.T.F.O* Turak Théâtre



Créateur d'instruments de musique improbables et d'objets détournés, le Turak Théâtre met à l'honneur l'imagination loufoque et la folie poétique. Guidés par Michel Laubu et ses marionnettes intrigantes, en route sur les traces du délirant *n'Import'nawouak Turakian Folklorik Orke'stars. Le ton est donné!

► 20 h 30. Le Rive Gauche.

Billetterie : 02 32 91 94 94.

THÉÂTRE

MARDI 17 FÉVRIER

Ancien malade des hôpitaux de Paris

Daniel Pennac

De joyeuses retrouvailles avec l'ami Olivier Saladin. Ex-complice des Deschiens, il endosse ici, l'espace d'une nuit rocambolique, le rôle d'un apprenti chirurgien aux prises avec un bien étrange malade... Signé Daniel Pennac, ce « monologue gesticulatoire » s'avère jubilatoire !

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CONCERT

VENDREDI 20 FÉVRIER

Antifreeze Solution

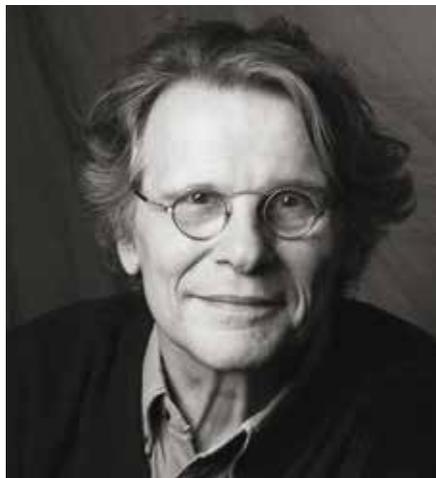
Tomassenko de Belgique

Qualifié de « génial » par la Radio télévision belge francophone, cet orchestre de poche pour musique de chambre pas bien rangée jongle avec les mots, les détricote et les met sens dessus dessous. Sur scène, trois drôles d'oiseaux, un zeste de surréalisme et de poésie, beaucoup d'humour, de fantaisie et d'humanité, et le tour est joué !

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

LECTURE

MARDI 17 FÉVRIER



Daniel Pennac donne de la voix

À l'occasion de la pièce *Ancien malade des hôpitaux de Paris* écrite par Daniel Pennac, l'atelier de lecture à voix haute, dirigé par Claudine Lambert, lira des extraits choisis d'ouvrages de Daniel Pennac, « Pennac, premières impressions ». Place ensuite à Daniel Pennac. L'auteur lira des extraits de *Journal d'un corps*.

► De 19 à 20 heures, Le Rive Gauche.
Entrée gratuite. Renseignements
au 02 32 95 83 68.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 12 FÉVRIER

À la rencontre de la famille des bois



Les élèves et professeurs du conservatoire de la division bois proposent d'aller à la rencontre de la famille des bois au travers d'un programme éclectique.

► 19 heures. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite.
Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

JEUDI 19 FÉVRIER

Chilly Gonzales

En écho au concert donné par Chilly Gonzales en octobre dernier au Rive Gauche, les élèves pianistes et percussionnistes du conservatoire proposent une soirée autour du répertoire de cet artiste délirant.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite.
Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.



ATELIER

DU 23 AU 27 FÉVRIER

Atelier de danse intergénérationnel

avec la BaZooKa

À travers ce stage mené par deux danseurs de la BaZooKa, où le hasard fera son œuvre pour constituer une petite communauté vivante et éphémère, il sera question de danser ensemble. Stage ouvert à tous de 10 à 70 ans, que vous soyez danseur ou pas, laissez-vous tenter par cette aventure hors du commun !



► De 10 h 30 à 17 heures.
Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.
Présentation publique vendredi 27 février
à 19 heures (accès libre et gratuit).

SAMEDI 14 FÉVRIER

Médiathécafé

Deuxième volet du cycle « vie pratique sur internet », consacré aux vacances (covoiturage, organisation, réservation...). Pour un public débutant sachant naviguer sur internet (messagerie indispensable). Places limitées à huit.

► 10 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite.
Renseignements au 02 32 95 83 68.

État civil

MARIAGES

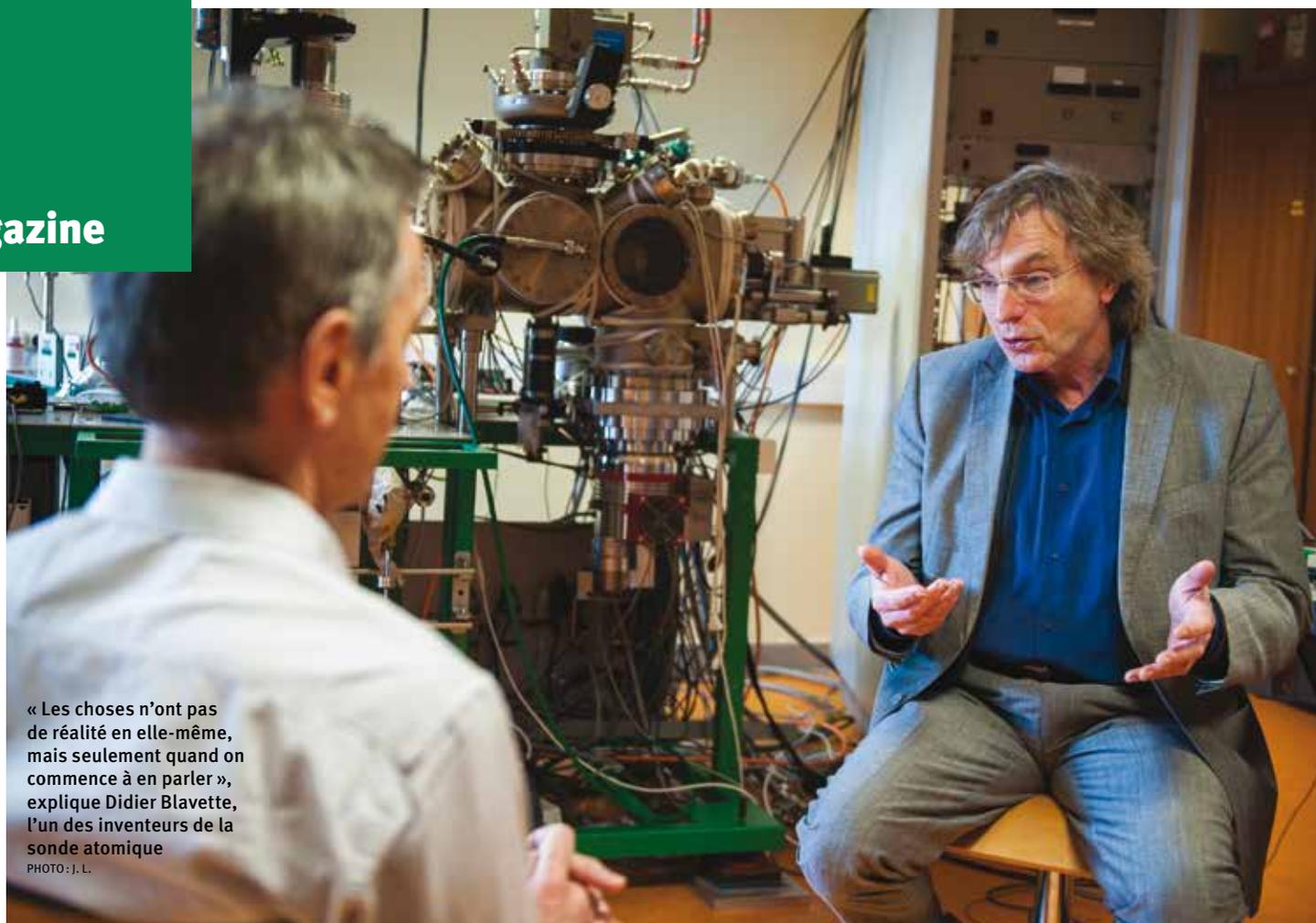
Mouloud Didouh et Samia Saidi.

NAISSANCES

Gabin Acher, Théo Bachelet, Jules Boucher, Jack Brel, Diego Chamard, Kelya Charlier, Wassim Chekatt, Sana Dehani, Aya Drardja, Emma Durand, Zoé Hurard, Maryam Jabbar, Léa Lenoble, Tony Levasseur, Sacha Mahé Masson, Tchamagni Monthe, Lucie Pepin, Célia Roquigny, Nathéo Rouby, Lucas Schneider, Hugo Valauney Godefroy, Türkan Yavlak, Aymen Zerri, Amine Abou-Otmane, Soulaymane Ait M'Barek, Mehdi Asmoun, Steven Bacchi, Ismaël Bah, Soulef Bekhedda, Kinane Bey, Fatima Boumekouez, Mahé Delahaye, Antoine Dieppois, Ilham Hardi, Étienne Hemart, Douha Laaouissi, Céleste Lecoq, Kyla Lefort, Jalal Mezrigui, Kenza Mezrigui, Luka Renaux, Justin Vittecoq.

DÉCÈS

Augustine Mafoula, Jocelyne Letellier, Marguerite Alexandre, Jean Durier, Giuseppe Cognetta, Maurice Fournier, El Houssaine Abida, Alice Leroy, Micheline Van Praet, Joël Eudeline, Joël Gosselin, André Sac-Épée, Dany Goubert, Yvette Prévost, Magali Fournier, Philippe Loquet, Richard Yeche, Victor Maratray.



« Les choses n'ont pas de réalité en elle-même, mais seulement quand on commence à en parler », explique Didier Blavette, l'un des inventeurs de la sonde atomique

PHOTO: J. L.

CHAMP/CONTRECHAMP

Images en résonance

Les coulisses de l'info

Deux professionnels de l'image très éloignés dans leur exploration du réel – l'un à l'échelle du quotidien, l'autre à l'échelle microscopique – ont-ils des choses à se dire ? Se posent-ils les mêmes questions lorsqu'ils fabriquent une image, que ce soit pour la presse et l'édition ou pour une revue scientifique ?

Le photographe Éric Bénard et le physicien Didier Blavette ne font pas le même métier, mais tous deux fabriquent de l'image. Au-delà des différences, leurs points de vue se rejoignent parfois.

Les deux montrent l'invisible. Le premier le cherche dans ce qui est trop petit pour être vu à l'œil nu. Le second aspire à en dévoiler les

faces cachées. « Ce n'est pas parce que les choses ne sont pas visibles qu'elles ne sont pas réelles », dit le physicien Didier Blavette, rappelant que les microscopes ne permettent de voir les atomes que depuis les années 1950, « même si la réalité de l'atome était connue bien avant l'outil qui permet maintenant de les voir », nuance-t-il. « Pour ma

part, répond le photographe Éric Bénard, dans ma démarche, j'essaie de rendre visibles des gens qu'on montre peu, du fait de leur profil ou de leur activité. »

L'image qui séduit

Dans un de ses livres intitulé *Les Gens du fleuve*, le photographe montre en effet des coupeurs de roseaux, des ramasseurs de déchets, des portiqueurs, toute une catégorie de métiers ouvriers rarement mis à l'honneur dans les médias. Mais l'enjeu pour ces deux faiseurs d'images reste bien de rendre le réel intelligible et sensible, y compris celui

qui semble ne pas exister ou échapper à la raison du fait de sa non représentation... et même lorsque ce réel fait bel et bien partie de notre quotidien.

Dans cette perspective, Éric Bénard et Didier Blavette se posent des questions similaires en termes de cadrages et de couleurs. « *La couleur, c'est pour mettre en évidence ce qu'on veut montrer*, explique Didier Blavette, *mais c'est incontestablement aussi pour le côté esthétique. Les articles qui sont lus dans les prestigieuses revues scientifiques comme Nature sont ceux qui offrent une image marquante. La belle figure convainc d'abord par son esthétique. Les scientifiques sont aussi soumis aux contraintes de l'impact visuel.* » « *Moi, je choisis entre le noir et blanc et la couleur, répond le photographe, en fonction des projets. Quelques fois la couleur peut m'empêcher d'aller vers l'abstraction.* » Dans un récent travail sur le Japon, Éric Bénard a ainsi voulu éviter de retomber dans le piège des clichés qui montrent un pays de néons aux couleurs acidulées et criardes.

Au-delà de la couleur et des formes, les deux hommes se retrouvent autour de la notion de cadrage en définissant clairement ce qui est montré et ce

« Est-ce qu'on doit parler uniquement de ce qui se passe 99 % du temps ? Je crois que non. Le 1 % peut être aussi révélateur et annonciateur d'autre chose. »
PHOTO: J. L.

qui n'est pas montré dans l'image. « *Quand on montre l'image d'un atome, on cadre ce qu'on cherche à montrer*, poursuit Didier Blavette. *On ne peut pas tout montrer, il faut sélectionner les choses pour raconter une histoire, pour défendre une théorie.* » Et le photographe de raconter que Cartier-Bresson cherchait l'instant décisif, le moment fort pour appuyer sur le déclencheur, « *tandis que Raymond Depardon a résolument choisi de privilégier les moments faibles, ceux où en apparence il*

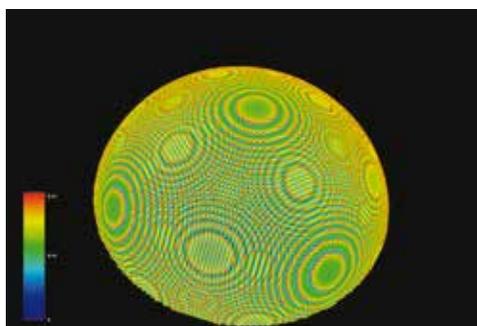
ne se passe rien ». Se pose alors la question de la représentativité de ce que l'on observe. « *On a un point commun*, souligne néanmoins Didier Blavette. *On est poussé à être dans l'extraordinaire, il faut sortir le scoop !* » « *Il ne reste plus beaucoup de place pour le banal, certainement pas dans la presse, de moins en moins dans l'édition et parfois dans les expos, mais qui n'attirent qu'un nombre limité de personnes* », regrette Éric Bénard... ■



À SAVOIR La 4^e dimension

Les images du photographe et du physicien ne sont toutefois pas toujours superposables.

Quand la première reste avant tout la traduction d'un regard sur le réel, la seconde demeure l'expression d'un outil et de son degré de perfectionnement technique. La photographie a beaucoup évolué depuis son invention en 1816 par Nicéphore Niépce, passant du noir et blanc à la couleur et de l'argentique au numérique, « *mais on ne peut pas dire*, indique Éric Bénard, *que ces évolutions nous amènent forcément à une meilleure compréhension du monde, c'est le regard plus que l'outil qui compte* ». Et la liberté du photographe en cette matière est bien de pouvoir choisir entre les différents outils à sa disposition au regard du sujet à traiter. Le problème est tout à fait différent dans le domaine de la microscopie électronique où chaque progrès amène une connaissance scientifique plus fine du réel. Contrairement à la photo, il serait inconcevable de ressortir une sonde atomique des années 1960 pour des travaux de recherche actuels, là où le photographe peut ressortir son vieil appareil photo avec sa pellicule en noir et blanc. La photographie a également fait sa révolution en accouchant de l'image en mouvement du cinématographe mais, là encore, les choses restent différentes avec la microscopie. Le cap de la quatrième dimension, celle du temps, n'a toujours pas été atteint... voire ne le sera jamais à en croire Didier Blavette : « *il nous manque cette dimension et je ne pense pas qu'on puisse y arriver un jour* ».



◀ Dans l'imagerie scientifique aussi l'image doit être « esthétique » pour convaincre.

IMAGE: LABORATOIRE GPM

EN DEUX MOTS

Bios expresses

Didier Blavette est physicien et professeur des universités au Groupe de physique des matériaux (GPM) de l'université de Rouen, campus du Madrillet. Recruté en 1978 à l'université de Rouen, il participe à l'informatisation et au traitement des données. Il a collaboré activement à la conception de la sonde atomique tridimensionnelle qui donne des images en trois dimensions de la structure de la matière à l'échelle des atomes. Éric Bénard est photographe professionnel et collabore au *Stéphanois* depuis plusieurs années. Il a publié plusieurs ouvrages de photographies, dont le dernier *Marguerite Duras, des journées entières en Indochine* (éditions Point de vues, 2014) est consacré à l'univers de l'écrivaine qui a vécu ses premières années d'enfance et d'adolescence entre les actuels Vietnam et Cambodge.

La danse en partage



Loïc Seron :

« On lève la tête, et on prend conscience du monde autour de soi... L'ultime consigne de Jessica Noita, la chorégraphe du flash mob, a été de lever les yeux : "N'oubliez pas que vous donnez un spectacle, alors donnez, offrez, partagez !" »

Les collégiens avaient pour la plupart fait la dernière répétition le nez sur les chausseries. Quelques instants plus tard, dans l'intensité de la performance, quelques-uns s'en sont souvenus et ont donné à voir, en plus d'un spectacle de danse, quelques échanges de regards réjouissants... et même quelques grands sourires.

Clic clac, le photographe vous remercie. C'était beau de voir ces élèves de trois collèges différents participer à un projet ambitieux, et le mener à bien avec succès ! »

Reportage commenté de Loïc Seron, réalisé lors du flash mob réunissant trois collèges stéphanois, à voir sur saintetiennedurovray.fr